SE-UNSA 07

LA LETTRE DE L'ENSEIGNANT

N°152 du 6 octobre 2008

Visitez notre site : **http://sections.se-unsa.org/07**

Pour vous rendre à Paris et connaître les tarifs, contactez votre section du SE-UNSA 07.

Colloque de Privas : " Ne plus travailler la peur au ventre !" Mardi, il sera trop tard pour vous inscrire

Le SE-UNSA 07 organise le 13 novembre prochain à Privas, un Colloque "Stress et santé au travail" en partenariat avec la MGEN et l'Autonome. Ce colloque est ouvert à tous les enseignants du premier et du second degré, syndiqués ou non syndiqués.
Ce colloque réunira des enseignants, des responsables de mutuelles et de nombreux professionnels (psychologues, médecins, avocat…) pour effectuer un état des lieux et envisager les moyens dont devraient disposer, les personnels pour lutter contre la souffrance au travail.
Pour faciliter la participation d'un maximum de collègues, nous vous donnons la possibilité de vous inscrire à un stage de formation syndicale. *(voir notre site).*

NB : votre demande de congé pour formation syndicale doit parvenir à votre supérieur hiérarchique au plus tard le 13 octobre. Il ne peut pas vous la refuser (congé de droit).

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT !

Manif nationale : il reste quelques places !

Il ne reste qu'une poignée de places TGV pour la manif du 19 octobre à Paris. Départ Valence à 9h00, retour à 19h30.

RASED : Lettre intersyndicale au ministre

Voir la pièce jointe.

L'école et la ruralité

Cliquez "ici" pour lire le dossier.

Avancement – Promotions 1er degré

L'inspectrice d'académie envisage de modifier le barème des promotions. Le SE-UNSA possède sur ce sujet ses propres mandats. Nous les exposerons lors de l'audience que nous a accordée l'IA mercredi prochain.
Sur ce sujet important, le consensus n'est pas de mise entre les différentes organisations syndicales.
S'il y en a pour accepter de se retrouver dans un système de promotions basé uniquement sur l'ancienneté, nous, nous le refusons !
Au SE-UNSA, nous partageons avec d'autres le constat que le cadre qui

accompagne les inspections n'est pas assez satisfaisant pour garantir l'équité de traitement de chacun.
Certaines organisations syndicales s'en servent comme prétexte pour demander la suppression, pure et simple de la note d'inspection du barème.
Pour le SE-UNSA, l'inspection ne peut, et ne doit pas, se limiter à une visite formelle et normative qui se solde par l'attribution d'une note.
Pour nous, l'inspection doit être avant tout formative. Son objectif principal doit être d'améliorer nos pratiques individuelles ou collectives. D'ailleurs, une clarification entre ces deux aspects s'impose aussi.
En matière d'inspection, nous voulons que :

- **chacun soit averti dans le même délai avant la date effective de l'inspection ;**
- **l'inspection ait la même durée pour tous ;**
- **les attentes soient les mêmes pour tous ;**
- **les critères d'évaluation pédagogique soient connus de tous ;**
- **les conditions et la durée de l'entretien soient les mêmes pour tous ;**
- **les inspections aient la même fréquence pour tous et qu'elles puissent déboucher, pour tous, sur des actions de conseils ou de formation, si nécessaire;**
- **l'évaluation puisse toujours faire l'objet d'un recours.**

Pour le Syndicat des Enseignants SE-UNSA, défendre ces revendications, c'est avant tout défendre tous les collègues dans un souci d'équité et de cohérence.

Réforme du lycée : départ du Snes

De petites phrases en communiqués, le SNES-FSU laissait entendre depuis plusieurs semaines qu'il pourrait claquer la porte des discussions. Apparemment déçu que son « coup de pression » n'ait pas produit des effets immédiats, le SNES adopte une fois de plus la posture du refus, bien sûr au nom de l'intérêt des élèves et des collègues.

- **A y regarder de près, les raisons avancées par le syndicat majoritaire du second degré se résument en un seul mot : conservatisme. Pour le SNES, il est urgent de réformer le lycée, mais en conservant l'actuelle organisation.**
- **A force de vouloir satisfaire toutes les demandes, même celles qui sont inconciliables, le SNES tombe dans la caricature : si on l'écoutait, les lycéens auraient un emploi du temps de 40 heures par semaine minimum.**
- **Le SNES sort du cadre des discussions alors même que rien n'est encore arrêté et que le ministre n'a pas fait connaître ses propositions. Serait-ce encore une manière de peser sur les débats, sans « s'abaisser » à y participer ? Ou de jouer sur tous les tableaux ? Dedans, dehors : on affiche son opposition et on négocie en coulisses !**

Et le SE dans tout ça ?
En cohérence avec nos valeurs et notre méthode, nous nous efforcerons jusqu'au bout de faire valoir nos critiques, nos arguments et nos propositions pour une réforme du lycée que nous estimons absolument nécessaire. Le SE-UNSA ne cède pas à un quelconque angélisme, qui serait bien naïf dans le contexte actuel.

Le 2 décembre, faites la différence,
votez et faites voter SE-UNSA

SE-UNSA ARDECHE – Syndicat des Enseignants UNSA de l'ARDECHE
BP 214 – 07206 AUBENAS cedex
☎04-75-35-58-83 07@se-unsa.org

Le SE-UNSA dans le cadre de son agenda 21 vous invite à n'imprimer ce courriel que si nécessaire.